

32 RUE DE LIMANS SCI
SCI au capital de 275 000€
Siège : 32 RUE DE LIMANS
83400 HYERES
SIRET: 481 327 559

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 25 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 Novembre à 11 heures, les associés de la société 32 RUE DE LIMANS, SCI au capital de 275 000 Euros, se sont réunis au siège social : 32 RUE DU LIMANS - 83400 HYERES.

Sont présents :

- DELL'AJUTO Ghislaine épouse PANDISCIA titulaire de 990 parts sociales numérotées de 1 à 990.
- PANDISCIA Gérard, titulaire de 10 parts sociales numérotées de 991 à 1000.

L'assemblée est présidée par Mme DELL'AJUTO Ghislaine, associée porteur majoritaire des parts sociales, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose alors sur le bureau :

- le texte des résolutions proposées.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Mme DELL'AJUTO Ghislaine épouse PANDISCIA en qualité de gérante
- Formalités

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes :

I. PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés constate le décès de Eliane CHAMPOURLIER, gérante et associée, survenu le 10 Novembre 2024 et décide de nommer Mme DELL'AJUTO Ghislaine épouse PANDISCIA, gérante de la société à compter de ce jour pour une durée illimitée.

Mme DELL'AJUTO Ghislaine épouse PANDISCIA accepte ces fonctions. Elle déclare sur l'honneur n'être frappé d'aucune des incapacités ou des déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions qui seront dès lors exercées dans les conditions prévues par les lois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II. DEUXIEME RESOLUTION

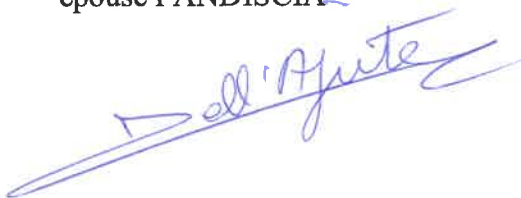
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Mme DELL'AJUTO Ghislaine,
épouse PANDISCIA



PANDISCIA Gérard



Mme DELL'AJUTO Ghislaine épouse PANDISCIA
Bon pour acceptation des fonctions de gérant



Bon pour acceptation
des fonctions de gérant.